



Syndicat **P**énitentiaire des
Surveillant(e)s

Centre Pénitentiaire de NANCY- MAXEVILLE

RETOUR SUR LES COMMISSIONS DE DISCIPLINE

Le bureau local SPS tient à ce que tous les agents aient un retour sur les commissions de discipline, suite à chaque commission programmée ou de mise en prévention, le bureau local vous rédigera un bulletin d'information.

Pour rappel :

*La durée du placement en cellule disciplinaire ne peut excéder vingt jours pour une faute du **premier degré**, quatorze jours pour une faute du **deuxième degré** et sept jours pour une faute du **troisième degré**. Cette durée peut être portée à trente jours en cas de violences physiques, que la victime soit un membre du personnel de l'administration pénitentiaire, une personne en mission ou en visite dans l'établissement, ou une personne détenue.*

Commissions du 15 au 19 octobre.

Un détenu du CD a été sanctionné de 14 jours de confinement pour menaces et insultes à l'encontre des agents du parloir.

La fouille d'une cellule au RDC MAC a permis la découverte d'un téléphone portable (faute du 1^{er} degré) : 14 jours dont 7 avec sursis pour le détenteur.

Une altercation physique entre deux détenus du premier MAC a conduit à la sanction de 20 jours de QD pour l'agresseur (faute du 1^{er} degré) Il est par ailleurs déjà passé en CDD pour les mêmes faits.

Une altercation physique entre deux détenus sur une cour de promenade de la MAC a conduit à une sanction de 10 jours de QD avec sursis pour l'auteur des coups.

La fouille d'une cellule au premier étage MAC a permis la découverte d'un téléphone portable et d'un chargeur (faute du 1^{er} degré) : 14 jours de QD dont 7 avec sursis.

30 jours de privation d'activités pour les deux détenus qui se sont battus au premier étage MAC.

Une fouille au deuxième MAP a permis la découverte d'un téléphone portable et de son chargeur (faute du 1^{er} degré) : 14 jours dont 7 avec sursis.

Le 11 octobre, un agent en poste à la MAC a reçu un coup de poing au niveau du visage, le détenu a été sanctionné de 30 jours de QD.

Un détenu est sanctionné de 20 heures de nettoyage pour avoir fumé , écrasé son mégot sur le mur et jeter celui-ci dans une salle d'attente de l'UCSA (faute du 3^{ème} degré).

Un détenu du CD s'est fait déclasser des cuisines suite à un vol d'un sachet de madeleines (faute du 2^{ème} degré).

La fouille d'une cellule au Quartier disciplinaire a permis la découverte d'un morceau de 8 g de cannabis (faute du 1^{er} degré) : 14 jours de QD pour le détenteur.

Une altercation entre deux détenus du CD en cours de promenade a conduit à une sanction de 8 jours de QD avec sursis pour l'un et 10 jours de QD avec sursis pour le second, auteur du premier coup.

Un détenu affecté au QD a été contrôlé avec un morceau de 14 g de cannabis (faute du 1^{er} degré) : 14 jours de QD dont 7 avec sursis.

Lors d'un sondage barreaux au deuxième MAP, il a été découvert dans une cellule une carte SD et une bouteille de parfum (faute du 2^{ème} degré) : 8 jours de QD avec sursis.

5 jours de QD pour un détenu qui fumait (odeur suspecte) au niveau des UVF.